M. Vacher de Besancon ce 14 juin 1733.

M. Fougeroy m'a communiqué une copie de son memoire, je luy ay fait voir que la cheville d'alun étoit d'usage au Dix septième siècle pour les amputations. Lisés l'observation 65. de Pierre Borel Médecin du Roy à Castres, où il dit centurie 4.eme j'ay connu un Chirurgien lequel après avoir coupé quelques membres se servoit d'une cheville d'alun en forme de tente, qu'il noircissoit d'encre ou autrement, afin qu'elle ne fut connüe ; l'amputation étant faite, il mettoit ces tentes dans les orifices des grands vaisseaux si avant qu'il pouvoit, et jamais il n'arrivoit d'hemorragie ; une autre ne pouvant arrester le sang qui couloit d'une veine du bras, en vint incontinent à bout en mettant de l'alun dessus &c.

ARC 58 n° 61

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE